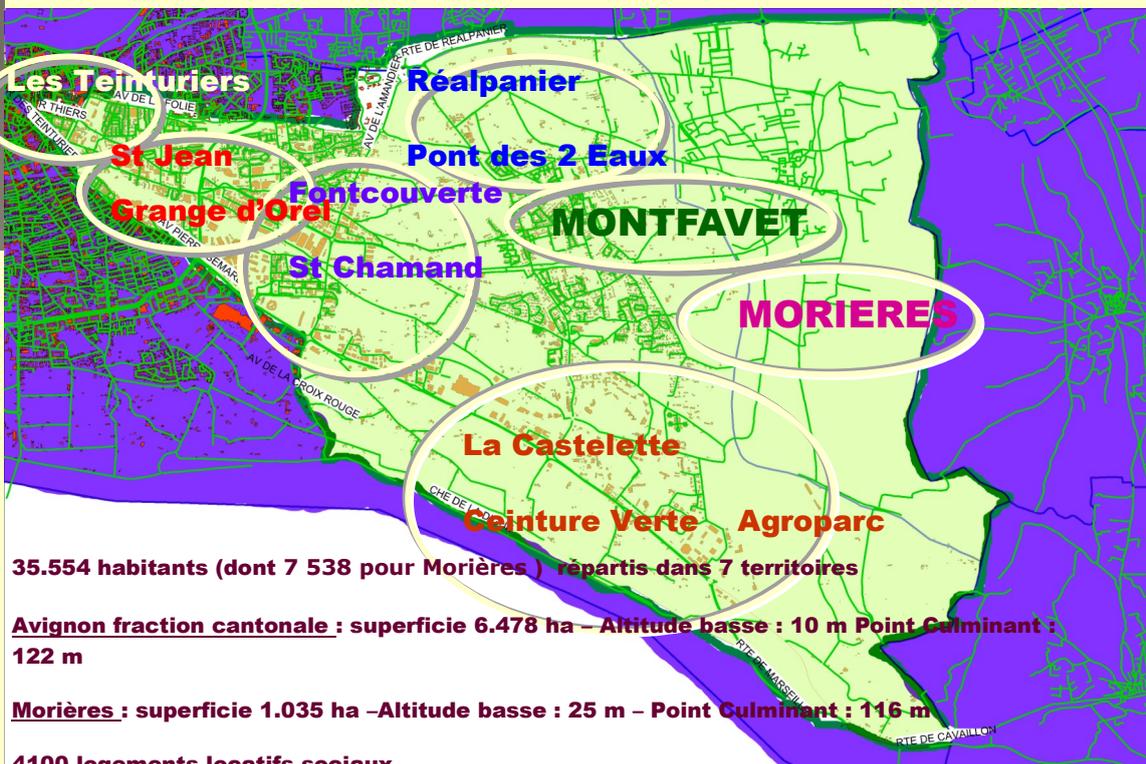


# Canton AVIGNON EST Montfavet Morières

**André CASTELLI**

Conseiller Général,  
Vice-président du Département  
délégué à l'Insertion, la  
Politique de la ville et aux  
dispositifs Jeunesse.



## Journal Cantonal

Le CANTON

Inauguration du Collège

Le Collège

St Chamand/

Le Point Service Public

Personnes Agées

Personnes Handicapées

Les données du Canton

Les données (suite)

Au service des gens

**35.554 habitants (dont 7 538 pour Morières) répartis dans 7 territoires**

**Avignon fraction cantonale : superficie 6.478 ha – Altitude basse : 10 m Point Culminant : 122 m**

**Morières : superficie 1.035 ha – Altitude basse : 25 m – Point Culminant : 116 m**

**4100 logements locatifs sociaux.**

**Avignon et Morières comptent : 3960 ENTREPRISES et 37129 SALARIES**

**25,4% de la population a plus de 60 ans**

**22,7% de la population a moins de 20 ans**

**La population active représente 71,3%**

**Collèges: 4**

**Unité Territoriale  
(UTGA– Bd Denis**

**Soulier): 1**

**Centres Médico-  
Sociaux ( Est-Centre  
ville et Montfavet): 2**

(plus 1 permanence au  
CCAS de Morières)

**E**tablissements  
**H**ébergeant des  
**P**ersonnes  
**A**gées  
**D**épendantes : **7**

Le dernier numéro du Journal Cantonal évoquait 2 grands dossiers du canton. Ce numéro marque le passage du « projet » à celui de la réalisation : Le collège de Morières, inauguré le 8 Octobre 2010 en lui attribuant le nom d'Anne FRANK et l'ouverture du Pont de Saint Chamand, supprimant le passage à niveau de Fontcouverte (PN2).

Deux dossiers pour lesquels je me suis tout particulièrement investi, qui ont demandé des années de discussions, de réunions, de concertations, mais aussi de rencontres, de débats pour arriver à une satisfaction générale. Deux dossiers pour lesquels je me dois de rendre hommage au Président du Conseil Général qui a toujours donné les nécessaires impulsions quand il le fallait, les directions et leurs équipes du Conseil Général pour un engagement professionnel remarquable.

Un autre dossier est venu donner de la vie au canton: celui de la non-fermeture du Point Service Public de St Chamand. Avec les habitants du quartier, j'ai réussi à imposer l'idée du maintien d'un tel service de proximité qui a débouché sur la création du « Club FACE ». Une convention a été signée qui non seulement maintient le projet initial, mais le renforce dans sa dimension insertion, formation et emploi dans un territoire urbain.

Ces dossiers sont le résultat d'un engagement incessant, aux côtés des gens, des familles, des jeunes et des moins jeunes. Aux côtés des associations, de leurs salariés mais aussi de leurs bénévoles dont le statut demeure un combat pour qu'il prenne corps. Le Canton est riche d'une grande diversité, de capacités de créations sociales, sportives, économiques et culturelles. Je m'attache quotidiennement à faire valoir cette richesse parce que c'est cela que j'appelle la solidarité.

**10 Crèches, Les services de l'ADVSEA** dont le siège de la direction de la Prévention Spécialisée Départementale conventionnée par le CG 84.

**1 IME, L'IMF (Institut Méditerranéen de Formation, formations en travail social) présente à Montfavet; l'Université présente sur Agroparc, Perspective de l'installation de l'Ecole pour les formations soignantes ( Infirmier, Aide-soignant, Auxiliaire, etc...) sur Agroparc,**



## Inauguration du Collège de Morières

Le CANTON

Inauguration du Collège

Le Collège

St Chamand/

Le Point Service Public

Personnes Agées

Personnes Handicapées

Les données du Canton

Les données (suite)

Au service des gens



Le 8 Octobre 2010, le Collège de Morières devenait officiellement le collège Anne FRANK. Un outil de grande envergure pour lequel je me suis totalement investi aux côtés du Maire de Morières, de son conseil municipal et des populations concernées.

### Un chantier particulier

Une réalisation qui relève de la compétence du Département, répond aux besoins d'éducation pour les jeunes du canton et au-delà. Elle dote également la ville d'une infrastructure supplémentaire qui aménage son territoire et le valorise socialement et sportivement.

Cette nouvelle construction, pour la première fois en Vaucluse entièrement conçue dans la démarche de Haute Qualité Environnementale lui a valu un reportage au Journal Télévisé de TF1 à 20 heures. L'ensemble des équipes du Conseil Général de Vaucluse (Bâtiments — Architecture — Education — Logistique) ont mis tout leur savoir faire pour cette grande réalisation. Il faut savoir que la Qualité Environnementale s'est basée sur :

- Une relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement
- Une gestion optimisée des énergies (eau, gaz, électricité)
- L'association de la pierre de Vers avec le béton, la prise en compte de l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées.

Enfin, de nombreux travaux ont été menés afin d'accueillir les véhicules légers mais aussi les cars, les deux-roues dans les meilleures conditions.

### Quelques chiffres

**Le Collège Anne Frank c'est :**

- **20 millions d'euros pour la construction**
- **9.000 m2 de bâtiments**
- **19.000 m2 d'espaces extérieurs**
- **1.700 m2 pour le gymnase**
- **10 agents techniques**
- **750 collégiens accueillis**
- **46 professeurs**



## Le collège Anne FRANK

**Annelies Marie Frank**, plus connue sous le nom de **Anne Frank** née le 12 juin 1929 à Francfort-sur-le-Main et décédée en mars 1945 à Bergen-Belsen, est une adolescente allemande juive qui a écrit un journal intime alors qu'elle se cachait avec sa famille et quatre amis à Amsterdam pendant l'occupation allemande durant la Seconde Guerre mondiale.

La famille quitte Francfort pour Amsterdam à la fin de l'année 1933 afin d'échapper aux persécutions nazies à l'encontre des Juifs, qui se multiplient depuis l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler en janvier. Alors que les dangers s'intensifient à Amsterdam occupé par les Allemands depuis mai 1940, les Frank se cachent en juillet 1942 dans un appartement secret aménagé dans l'*Annexe* de l'entreprise *Opekta* d'Otto Frank, le père. Anne a alors treize ans environ. Après deux ans passés dans ce refuge, le groupe est trahi et déporté vers les camps d'extermination nazis. Sept mois après son arrestation, Anne meurt du typhus dans le camp de Bergen-Belsen quelques jours après le décès de sa sœur Margot.

Son père Otto, l'unique survivant du groupe, revient à Amsterdam à la fin de la guerre et apprend que le journal d'Anne dans lequel elle relate sa vision des événements depuis le 12 juin 1942 jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1944 a été sauvé. Convaincu du caractère unique de l'œuvre de sa fille, Otto décide de la faire éditer et le texte original en néerlandais est publié en 1947 sous le titre *Het Achterhuis : Dagboekbrieven van 12 Juni 1942 – 1 Augustus 1944* (*L'arrière-cour : notes du journal du 12 juin 1942 au 1<sup>er</sup> août 1944*).

Décrit comme le travail d'un esprit mature et perspicace, l'œuvre donne un point de vue intime et particulier sur la vie quotidienne pendant l'occupation par les nazis et ce Journal d'une adolescente au destin tragique a fait d'Anne Frank l'une des victimes emblématiques de la Shoah.

### Anne Frank raconte, au début de son journal, les persécutions subies par les Juifs « Il faut que je résume l'histoire de ma vie, quoi qu'il m'en coûte.

Mon père, le plus chou des petits papas que j'aie jamais rencontrés, avait déjà trente-six ans quand il a épousé ma mère, qui en avait alors vingt-cinq. Ma sœur Margot est née en 1926, à Francfort-sur-le-Main en Allemagne. Le 12 juin 1929, c'était mon tour. J'ai habité Francfort jusqu'à l'âge de quatre ans. Comme nous sommes juifs à cent pour cent, mon père est venu en Hollande en 1933, où il a été nommé directeur de la société néerlandaise Opekta, spécialisée dans la préparation de confitures. Ma mère, Edith Frank-Hollander, est venue le rejoindre en Hollande en septembre. Margot et moi sommes allées à Aix-la-Chapelle, où habitait notre grand-mère. Margot est venue en Hollande en décembre et moi en février et on m'a mise sur la table, parmi les cadeaux d'anniversaire de Margot.

Peu de temps après, je suis entrée à la maternelle de l'école Montessori, la sixième. J'y suis restée jusqu'à six ans, puis je suis allée au cours préparatoire. En CM2, je me suis retrouvée avec la directrice, Mme Kuperus, nous nous sommes fait des adieux déchirants à la fin de l'année scolaire et nous avons pleuré toutes les deux, parce que j'ai été admise au lycée juif où va aussi Margot.

Notre vie a connu les tensions qu'on imagine, puisque les lois antijuives de Hitler n'ont pas épargné les membres de la famille qui étaient restés en Allemagne. En 1938, après les pogroms (1), mes deux oncles, les frères de maman, ont pris la fuite et se sont retrouvés sains et saufs en Amérique du Nord, ma grand-mère est venue s'installer chez nous, elle avait alors soixante-treize ans.

A partir de mai 1940, c'en était fini du bon temps, d'abord la guerre, la capitulation, l'entrée des Allemands, et nos misères, à nous les juifs, ont commencé. Les lois antijuives se sont succédé sans interruption et notre liberté de mouvement fut de plus en plus restreinte. Les juifs doivent porter l'étoile jaune ; les juifs doivent rendre leurs vélos, les juifs n'ont pas le droit de prendre le tram ; les juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture particulière ; les juifs ne peuvent faire leurs courses que de trois heures à cinq heures, les juifs ne peuvent aller chez un coiffeur juif ; les juifs n'ont pas le droit de sortir dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin ; les juifs n'ont pas le droit de fréquenter les théâtres, les cinémas et autres lieux de divertissement ; les juifs n'ont pas le droit d'aller à la piscine, ou de jouer au tennis, au hockey ou à d'autres sports ; les juifs n'ont pas le droit de faire de l'aviron ; les juifs ne peuvent pratiquer aucune sorte de sport en public. Les juifs n'ont plus le droit de se tenir dans un jardin chez eux ou chez des amis après huit heures du soir ; les juifs n'ont pas le droit d'entrer chez des chrétiens ; les juifs doivent fréquenter des écoles juives, et ainsi de suite, voilà comment nous vivions et il nous était interdit de faire ceci ou de faire cela. Jacques me disait toujours : " Je n'ose plus rien faire, j'ai peur que ce soit interdit. " »

Le CANTON

Inauguration du Collège

Le Collège

St Chamand/

Le Point Service Public

Personnes Agées

Personnes Handicapées

Les données du Canton

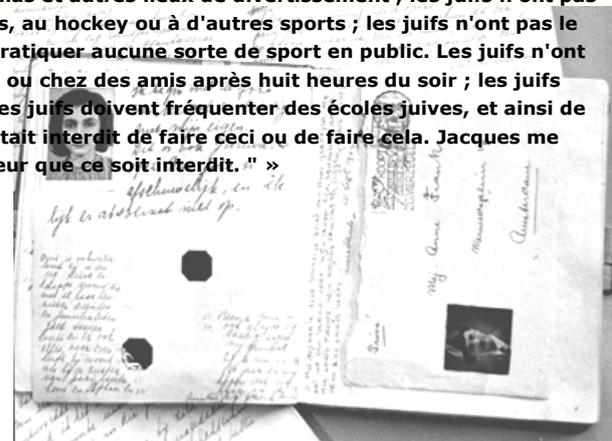
Les données (suite)

Au service des gens

« Je vois comment le monde se transforme lentement en un désert, j'entends plus fort, toujours plus fort, le grondement de tonnerre qui approche et nous tuera nous aussi, je ressens la souffrance de millions de personnes et pourtant, quand je regarde le ciel, je pense que tout finira par s'arranger, quand cette brutalité aura une fin, que le calme et la paix reviendront régner sur le monde. »

15 juillet 1944 (3 semaines avant l'arrestation)

"Pense à toutes les merveilles qui t'entourent et sois heureux"  
Anne Frank



## L'ouverture du Pont de St Chamand à Fontcouverte

POUR L'AVENIR  
DE NOS  
TERRITOIRES

### ATTENTION TRAVAUX !

Suppression de **deux passages à niveau**  
Avenue de l'Amandier • Avignon-Est



Photo montage du projet de suppression du passage à niveau de l'avenue de l'Amandier.

#### Mesures géométriques

Longueur de l'aménagement: 460 mètres

Largeur de la chaussée: 9 mètres

Largeur des accotements: 2 x 2 mètres (dont 1,25 m revêtu pour bande cyclable)

Déclivité maximum: 5,2 %

Pont-route à tablier en poutrelles enrobées: pont à trois travées continue, de 14,50 m -21 m -16,60 m

Longueur : environ 52 mètres

Largeur du tablier: variable de 18,23 m à 20, 44 m.

Murs de soutènement longueur coté Nord: environ 90 mètres

#### Estimation du coût:

L'enveloppe prévisionnelle des travaux a été estimée à:

travaux de maîtrise d'ouvrage CG 84 9.110.000 € HT (valeur juillet 2011)

travaux de maîtrise d'ouvrage R.F.F. 1.200.000 € HT (valeur juillet 2011)

Soit un total estimé à **10.310.000 € HT** (valeur juillet 2011).

Cette opération est subventionnée par l'Etat, RFF et la Région, suivant les termes d'une convention qui a été soumise à l'Assemblée. Les différentes participations s'élèvent à :

ETAT -1 546 267 € HT (valeur juillet 2011)

RFF -2 363 114 € HT (valeur juillet 2011)

REGION -3 092 535 € HT (valeur juillet 2011)

Dans ces conditions, le coût pour le DEPARTEMENT est de **3 308 084€ HT (valeur juillet 2011)**.

De longs mois de préparation, de longues et nécessaires explications, un immense chantier au service de l'aménagement du territoire, du développement économique et de toute la population.



Le CANTON

Inauguration du Collège

Le Collège

St Chamand/

Le Point Service Public

Personnes Agées

Personnes Handicapées

Les données du Canton

Les données (suite)

Au service des gens

#### Zoom le chantier

##### Objectif

Améliorer la sécurité des usagers et réaménager la zone en préservant le paysage. Un pont passe au-dessus des voies de chemin de fer et un échangeur routier dévie la circulation vers la route de Montfavet, où un autre passage à niveau est aussi supprimé.

##### Contraintes particulières

C'est un environnement complexe car il regroupe autour d'un seul échangeur des zones urbaines, industrielles et rurales. Il a fallu négocier les jours de fermeture des voies ferrées avec le Réseau Ferré de France, déplacer les réseaux d'eau, d'électricité et de gaz et coordonner les interventions de tous les partenaires.



# la Proximité: la réouverture du PSP de St Chamand

Le CANTON

Inauguration du Collège

Le Collège

St Chamand/Fontcouverte

Le Point Service Public

Personnes Agées

Personnes Handicapées

Les données du Canton

Les données (suite)

Au service des gens

## C'est une victoire importante que le maintien de ce point de proximité.

Une victoire pour les habitants et notamment celles et ceux qui se sont mobilisés avec moi tout au long de l'été . Une victoire pour les services et associations présentes pour être utiles aux populations. Une victoire pour le quartier qui se voit doté d'un projet ambitieux de service de proximité, d'insertion, de formation et d'emploi. Le nouveau « Club FACE », présidé par Mr Olivier GROS, directeur d'Economis veut aussi donner une image d'inclusion sociale dans un quartier porté des valeurs de solidarités avec le Centre Social, les associations d'insertion (Chez Babel, DEFI, la Régie de quartier, RTSA, etc...). Les 2 agents de l'accueil trouvant aussi une perspective professionnelle nouvelle et revalorisante pour eux.

**La majorité municipale d'Avignon** a décidé en 2010 de ne plus participer au financement de ce service public de proximité. Cette décision a contraint, le PSP a fermé ses portes en septembre 2010. **Refusant d'abandonner les habitants** de ce quartier, j'ai engagé des démarches pour trouver un nouveau partenaire : **la Fondation Agir Contre les Exclusions( FACE)**. L'arrivée de cette fondation va permettre la réouverture et le développement de ce service public. Ainsi, près de 30 entreprises, membres de la fondation, se sont d'ores et déjà engagées à menées des actions afin d'aider les habitants dans leur recherche d'emploi et de formation.

SOICAL

Le Dauphiné Avignon et Carpentras  
Jeudi 16 Décembre 2010

# AVIGNON

SAINT-CHAMAND

## Le club Face du Grand Avignon s'est constitué hier

### AVIGNON

#### Agir contre l'exclusion à Saint-Chamand

Après avoir été un service public de proximité, le PSP de Saint-Chamand a fermé ses portes en septembre 2010. La Fondation Agir Contre les Exclusions (FACE) a décidé de réouvrir ce service public de proximité. Le club Face du Grand Avignon s'est constitué hier.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le club Face du Grand Avignon n'est pas un club de football. C'est une association qui a pour but de lutter contre l'exclusion sociale. Elle a été créée par Olivier Gros, directeur d'Economis, et d'autres personnes. Le club Face du Grand Avignon a pour but de lutter contre l'exclusion sociale. Elle a été créée par Olivier Gros, directeur d'Economis, et d'autres personnes.

### Trois questions à Olivier Gros, président du club

**Êtes-vous surpris de votre nomination à la tête du club Face ?**  
Oui, en effet, je suis très honoré par la confiance que vous m'avez témoignée. Je suis très heureux de pouvoir contribuer à l'amélioration de la vie de Saint-Chamand.

**Quelle sera votre première action ?**  
Ma première action sera de rencontrer les trois syndicats du quartier et de leur présenter le club Face. Je veux aussi leur présenter le club Face et la manière dont nous allons travailler ensemble pour améliorer la vie de Saint-Chamand.

**Et ensuite ?**  
Ma deuxième action sera d'être au service des habitants. Je veux aussi leur présenter le club Face et la manière dont nous allons travailler ensemble pour améliorer la vie de Saint-Chamand.

INSTITUTIONS PUBLIQUES

L'Hebdo Le Contadin  
Jeudi 2 Décembre 2010

### Avignon

## Les portes ouvriront en janvier

Le Point service public de St Chamand fermé l'été dernier rouvrira en janvier prochain. La ville se retire... Les portes ouvriront en janvier. Le Point service public de St Chamand fermé l'été dernier rouvrira en janvier prochain. La ville se retire... Les portes ouvriront en janvier.



Une partie des porteurs du club Face du Grand Avignon s'est réunie hier en assemblée générale.



## Priorité aux personnes âgées ...



Le CANTON

Inauguration du Collège

Le Collège

St Chamand/Fontcouverte

Le Point Service Public

Personnes Agées

Personnes Handicapées

Les données du Canton

Les données (suite)

Au service des gens

### L'Adpa et autres études prospectives

L'Observatoire départemental des politiques publiques a mené une étude sur l'Adpa (Allocation départementale personnalisée d'autonomie), distinguant l'Adpa à domicile et en établissement. Celle-ci s'attache à démontrer que chaque année, en moyenne, 11 000 Vauclusiens bénéficient d'une prise en charge par le Département, soit près d'une personne de 75 ans et plus sur quatre. Cette étude montre aussi qu'après une montée en charge du dispositif d'environ trois ans, depuis 2005 la progression de l'Adpa est stabilisée, mais qu'elle reste soumise aux évolutions démographiques.

Pour anticiper et disposer d'éléments prospectifs permettant d'alimenter le prochain schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale, l'Observatoire départemental des politiques publiques et la Direction des Personnes âgées, Personnes handicapées et Établissements du Département ont engagé un partenariat avec l'INSEE de la Région PACA (Provence Alpes Côte d'Azur). Il s'agit d'étudier les personnes âgées dépendantes à l'horizon 2020, d'analyser la structure des ressources des ménages âgés dans le Vaucluse en 2005 et de disposer de projections en fonction des évolutions démographiques.

Au plan expérimental, l'Observatoire participe au groupe de travail national mis en place par l'INSEE (Pôle de développement emploi-population) sur l'évolution potentielle de la dépendance des personnes âgées à l'horizon 2030. Le Département de Vaucluse participe au groupe de travail du Centre National d'Information Statistique (Cnis) sur les " indicateurs sociaux départementaux ", groupe animé par l'INSEE et l'ADF (Assemblée des Départements de France). L'Observatoire y expérimente la production des données préconisées, pour en montrer les usages pour l'analyse nationale et locale.

### LES TEMPS BIOGRAPHIQUES SE DÉPLACENT

Les générations de nos aînés sont abondées, très récemment, par les générations nombreuses du baby-boom nées au lendemain de la seconde guerre mondiale. Ce phénomène est national mais il est davantage marqué au sein du Vaucluse : le poids des baby boomers est supérieur de 2 points à celui de la moyenne nationale. À l'autre extrême, le département fait preuve d'une vitalité importante avec une natalité élevée, qui en fait, paradoxalement, l'un des départements au taux de vieillissement le plus bas de la région PACA. La génération de soutien des 30-60 ans se rétrécit et voit reposer sur elle la prise en charge d'aînés plus nombreux, à l'espérance de vie accrue et de jeunes aux effectifs toujours aussi importants.

Ces évolutions démographiques sont traversées par de grandes questions comme celle des solidarités intergénérationnelles mais aussi du redécoupage des âges de la vie. Nous n'avons jamais tant vieilli et jamais nous n'avons été jeunes aussi longtemps : les temps biographiques se déplacent. La catégorie " jeunes " recouvre désormais les 0/25 ans, voire les 0/29 ans. Et cette catégorie qui s'alourdit au fur et à mesure que recule l'âge d'entrée dans la vie active est celle pour laquelle, historiquement, le choix a été fait en termes de politique familiale, de la renvoyer à une prise en charge au sein des familles.

### LES TROIS TEMPS SOCIAUX DU VIEILLISSEMENT

La catégorie " personnes âgées " a aussi beaucoup évolué. On parle du troisième et du quatrième âge, conséquence d'une espérance de vie en hausse. Les sociologues discernent trois temps sociaux du vieillissement : celui du soutien apporté par les 60 / 75 ans à leurs enfants adultes, facilitant leur investissement professionnel et conjugal. Celui de l'entrée dans la dépendance, avec une régression progressive de l'autonomie et une inversion des rapports entre parents et enfants : la génération pivot des 50 - 60 ans se retrouve alors à aider à la fois des enfants et des parents. Enfin, un troisième temps social, celui des 85 ans et plus, est celui de la perte d'autonomie.

### UN TAUX IMPORTANT DE PAUVRETÉ EN VAUCLUSE

Ces évolutions démographiques posent inévitablement la question de la prise en charge de ces personnes âgées et des jeunes, des solidarités familiales qui vont jouer à leur égard. Celles-ci seront mises en œuvre par des générations d'actifs fortement touchées par les difficultés du marché du travail et les mutations familiales, dont les divorces et les séparations, facteurs de fragilisation économique. Ces phénomènes sont d'autant plus sensibles dans le Vaucluse que notre population est surreprésentée en matière de catégories socioprofessionnelles défavorisées. Notre département, s'agissant du taux de pauvreté, figure au 87e rang au sein des départements métropolitains. Dans cet ensemble les enfants de 0 à 3 ans, les jeunes de 25 à 29 ans et les mères de familles monoparentales constituent des populations surexposées.

**Adoption d'un schéma départemental d'organisation sociale « personnes âgées » qui définit les objectifs prioritaires notamment en ce qui concerne la construction et la rénovation des maisons de retraite. Dans les années à venir, des actions devront voir le jour pour soutenir « les aidants familiaux », dont le rôle est crucial dans l'accompagnement des personnes âgées.**

**Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées :** En outre, le Conseil général participe au financement (**55000€**) du CODERPA, route de Montfavet, qui est un comité à caractère consultatif. Il regroupe les principaux organismes de retraités, qui œuvrent pour identifier les besoins des personnes âgées et notamment des retraités dans le Vaucluse. Il accueille et conseille les personnes.

**Dans le Canton, en 2010, 148 personnes ont bénéficié de l'ADPA en Etablissement ( hors dotation globale); 256 à domicile, ce qui a représenté 1 225 166 €**

## ...Et aux personnes handicapées

### Comment financer la dépendance ?

Au cœur du débat l'enjeu est bien celui du financement .Mais il ne faut pas se laisser détourner par de faux débats, ne pas se laisser emporter par la crainte d'un phénomène social qui est dramatisé volontairement et peu expliquer dans sa réalité et son contexte.

Par exemple entre 2010 et 2040 le nombre de personnes en perte d'autonomie ne passera que de 1 136000 à 1 533600. Même si ce type de projection doit être utilisé avec prudence, il y a des raisons techniques qui rendent objectif une telle approche.

D'autre part, seules 45% des personnes de plus de 90 ans sont en perte d'autonomie et 85% d'entre elles vivent encore à leur domicile. A l'évidence, la dépendance ne représente un problème important que pour une minorité.

Les organisations syndicales disent même qu'il n'y a rien d'explosif dans le besoin réel de financement à long terme. Aujourd'hui le coût global est de 21,1 milliards d'Euros, il devra passer à 30 Milliards pour 2025 ! c'est une évolution qui est financièrement acceptable.

Alors pour quelle raison cette grande mise en scène catastrophique orchestrée par Sarkozy ?

"Electoraliste" nous disent les "sondeurs" d'opinion. Je m'occupe de vous ....qui êtes une cible électorale de premier "choix".

"Idéologique" analysent d'autres acteurs, en induisant l'idée que les vieux sont tous dépendants , voire gâteux, et donc il faut se préparer à payer cet état qui coûte à la Nation. La dépendance est rendu au même rang de "phénomène" de la nature comme les inondations, les éruptions volcaniques et autres tremblements de terre, les accidents de la route ou autre **risque** ( le mot est lâché) de la société . La visée est repérable: il y a là un marché clairement identifié par les compagnies d'assurance et autres groupes bancaires. Déjà présent avec des "produits" assurantiels au stade du lancement, les groupes ont besoin d'une législation nationale pour déployer à plein régime leur stratégie commerciale.

**Et l'on sait que la famille Sarkozy est bien placée sur ce créneau (Ne connaissez-vous pas Guillaume Sarkozy ? C'est un des frères de Nicolas. C'est aussi le Directeur Général de Médéric, un groupe d'assurance-santé, assurance-retraite... Il y a quelques années, Guillaume dirigeait une entreprise de textile. Mais il a cessé cette activité et s'est reconverti dans l'assurance santé. C'est plus rentable. D'autant que Guillaume a des projets pour développer son affaire et il connaît quelqu'un de haut placé, qui peut l'aider à réaliser ses projets.) Une partie de la boucle est bouclée!**

Le rapport ministériel qui sert à l'élaboration de la loi ( rien n'est ficelé nous dit-on!) évoque plusieurs pistes de financements, toutes sont portées sur le désengagement de l'Etat favorisant le recours pour ce qui le pourront et à hauteur de leurs revenus pour les autres, aux contrats d'assurances privées. Et il arrivera à terme ce que l'on connaît du sourire des assureurs à l'encaissement des cotisations d'assurances et les prétextes experts pour ne pas payer le remboursement des frais à la suite de l'accident ( ici de la dépendance). Le même système produit toujours les mêmes effets : c'est capital, il faut en changer.

**Pour le Canton, en 2010, les aides aux personnes handicapées , pour 130 bénéficiaires résidant dans le canton ont représenté 1 729167 €**



Le CANTON

Inauguration du Collège

Le Collège

St Chamand/

Le Point Service Public

Personnes Agées

Personnes Handicapées

Les données du Canton

Les données (suite)

Au service des gens

### *Le poids de la dépendance asphyxie les départements,*

C'est sans conteste. Car, depuis 2006 l'État n'assume plus sa part de responsabilité en oubliant de verser aux départements les dotations prévues à l'origine pour leur permettre d'assumer le coût de la PCH, de l'APA, du RSA... Au risque de précariser, voire de mettre en danger, les populations les plus fragiles, comme c'est déjà le cas dans les départements les moins dotés où on réduit déjà le nombre d'heures d'aide humaine accordée à une personne pour faire des économies, réduisant d'autant son bien-être et sa sécurité

Certains présidents de conseils généraux sont ouvertement convaincus que l'État veut se débarrasser des conseils généraux, qui gênent d'autant plus Nicolas Sarkozy qu'ils sont majoritairement à gauche... Et quel meilleur moyen, entre autres, de s'en débarrasser que de les faire mal voir par leurs administrés en les étranglant financièrement ? Et ça marche : sur le terrain, les fautifs de tous les maux ce sont les conseils généraux, puisque ce sont eux qui serrent le cordon de la bourse en matière de politique sociale... Très peu de gens savent que l'État ne respecte pas sa part du contrat... Depuis des années en plus...



## Les données économiques et sociales du Canton et Avignon

Le CANTON

Inauguration du Collège

Le Collège

St Chamand/

Le Point Service Public

Personnes Agées

Personnes Handicapées

Les données du Canton

Les données (suite)

Au service des gens

Indicateurs	AVIGNON	VAUCLUSE	PACA	France Métropole
Poids des 25-54 ans en emploi en 2006 en %	67,3	75	75,6	80,3
Poids des cadres supérieurs parmi les actifs occupés en 2006 en %	13,6	11,4	14,7	15,5
Poids des femmes parmi les cadres actifs occupés en 2006 en %	43,1	37,7	36,8	37,2
Indice de chômage estimé en 2008 en %	13,2	10,1	9,9	7,9
Indice de chômage estimé des moins de 25 ans en 2008 en %	15,5	15,8	14,9	13,3
Indice de chômage estimé des femmes en 2008 en %	12,6	10,7	10	8
Poids des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi en 2008 en %	17,8	19,2	17,2	19,7
Rapport des demandeurs d'emploi hommes par rapport aux femmes en 2008	1,2	1	1,1	1,1
Poids des demandeurs d'emploi de longue durée parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi en 2008 en %	21,8	21,2	22	0
Poids des salariés à temps complet et sans limitation de durée (cdi, fonction publique) en %	66,7	68	71,4	72,6

## Le logement dans le Canton

### 1/ Caractéristiques du parc

Le canton d'Avignon Est comprend **4100 logements locatifs sociaux**.

Les bailleurs présents sont :

Mistral Habitat : 626 logements,

Vaucluse Logement : 2307 logements,

L'OPH de la ville d'Avignon : 925 logements

Erilia : 245 logements

La grande majorité des logements sont des logements collectifs : **3614 soit 88%**. Le parc de logements sociaux est ancien : **64% ont été construits il y a plus de 30 ans**.

	Nbre logts collectifs	Nbre logts individuels
	2383	103
<b>&gt; 30 ans</b>	2486 (64%)	
<b>&lt;30 &gt; 15 ans</b>	602	370
	972 (25%)	
<b>&lt; 15 ans</b>	384	16
	400 (11%)	

Les typologies les plus représentées sont des logements familiaux : 72% de T3/T4. Les petits logements sont peu représentés : seulement 14%.

T1/T2 : 534 (14%) - T3/T4 : 2770 (72%) - T5 et + : 535 (14%)



## Les données économiques et sociales du Canton et Avignon (Suite)

Le CANTON

Inauguration du Collège

Le Collège

St Chamand/

Le Point Service Public

Personnes Agées

Personnes Handicapées

Les données du Canton

Les données (suite)

Au service des gens

Au titre de l'Aide Sociale pour les personnes âgées, handicapées et la Famille, **3 757 608 Euros** ont été versées à des bénéficiaires du Canton en 2010

Pour les personnes et foyers en situation de précarité, **190 000 Euros** ont été versé en 2009 au titre du Fond Social pour le Logement, les Impayés d'Énergie, Les impayés d'Eau et de Téléphone. Pour **700 dossiers**.

### 2/ Participation du Département de Vaucluse

Le Conseil Général à travers son dispositif d'aides à la pierre soutient d'une part la rénovation de logements privés mis en location à des prix maîtrisés, ainsi que les opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux :

Année 2009	Montant
création de 2 logts privés conventionnés	2 576,90
création d'1 logt privé conventionné	4 379,39
création d'1 logt privé conventionné	8 132,59
réhabilitation de 264 logements 1ère tranche - OPH Ville d'Avignon les Broquetons	103 400,00
<b>TOTAL</b>	<b>118 488,88</b>

Année 2010	Montants
<b>OPH Ville d'Avignon les broquetons</b>	réhabilitation de 264 logements 2ème tranche 103 400,00
<b>OPH Mistral Habitat la bastides des cépages à Morières</b>	acquisition amélioration 25 logts 37 800,00
<b>Poste Habitat Provence les allées florentines à Morières</b>	opération VEFA - 30 logements 28 350,00
<b>TOTAL</b>	<b>169 550,00</b>

## Au service de l'initiative locale

**En 2010 plus de 1500 Associations ont sollicité des financements du Département pour leurs activités. Environ 140 possèdent leurs sièges dans le canton. (près de 10%). Et par ailleurs, de nombreuses autres associations produisent de l'activité sur le canton et tout au long de l'année, sans solliciter des financements du Conseil Général.**

**De MORIERES au Quartier des Teinturiers**, ce sont des centaines de personnes qui s'engagent bénévolement au service d'un projet, de la citoyenneté, du sport, de la culture, de l'insertion, du développement social territorial. Des associations qui participent à la vie concrète et réelle de milliers de gens, jeunes, moins jeunes, salariés et retraités. Elles sont de vrais acteurs de la démocratie dans le territoire, faites de solidarité et d'action, animées par des bénévoles attachés à une cause, un projet collectif ou individuel, un espoir et un avenir; dans le dévouement, la convivialité et le partage.

**Entre 2004 et 2010**, le Conseil Général a alloué **57 839 601 Euros** en Investissement et Fonctionnement pour le canton dans les principaux domaines de nos politiques publiques de l'Éducation, des Routes, du Développement Local, de l'Environnement, de l'Agriculture, des Sports et de la Culture.

**Politique de la Ville:** ce sont près de 40 Associations qui bénéficient du soutien du Conseil Général dans leurs projets et actions. Environ **280 000 Euros** pour le canton.

### Les permanences mensuelles, depuis 13 ans

Le premier Mercredi du mois : Morières  
Le deuxième Mercredi du mois: Montfavet  
Le troisième Mercredi du mois: St Chamand  
Le premier Jeudi du mois : St Jean  
Le premier Vendredi du mois : Pont des 2 Eaux  
Des centaines de personnes venues à la rencontre d'un élu pour solliciter des démarches de toutes natures.  
( Emploi, Logement, dossiers administratifs, sociaux, culturels ou sportifs, Informations et renseignements).

**Mettre l'action politique au service des populations .**



**FR 3**

**La « Voix est libre »**

Le CANTON

Inauguration du Collège

Le Collège

St Chamand/

Le Point Service Public

Personnes Agées

Personnes Handicapées

Les données du Canton

Les données (suite)

Au service des gens

### Quelques exemples

Des pôles d'information, de formation et de ressources associatives, comme la **MAVA** et l'**APROVA**. (installée **MAISON IV de Chiffre**, Rue des Teinturiers, propriété du Département)

**Des pôles de développement social territorial, les Centres sociaux :**  
« OREL », « LA FENETRE »,  
« ESPELIDO », mais aussi  
« REPERES », « PLANETE BLEUE »...

**Un pôle Culturel « L'ESPACE FOLARD » de Morières**, avec tous ses projets culturels

**Des Compagnies et Théâtres :** Le Chien qui fume, le Balcon, Le Kronope, La Manufacture, Alhambra, Inoui Production, Les Ouvriers, WAF WAF Production, etc....

**20 opérateurs d'insertion** sont présents sur l'ensemble du canton. Ils accompagnent des bénéficiaires du RSA dans des projets économiques et sociaux, en lien avec les directions centrale et territoriales du Conseil Général.

**Des associations de quartier** comme celle des Teinturiers, Montfavet en Fête, Association d'animation du Pont des 2 Eaux. **Des associations du maintien des traditions provençales à Montfavet:** La Jouvenço, Le Club Taurin, La Carreto, li Palounié, l'Escandihado, etc...